

## La moto et le vélo font leur 2<sup>e</sup> show

**FORUM FRIBOURG.** La 2<sup>e</sup> édition du MotoVeloShow se déroule ce week-end à Forum Fribourg, à Granges-Paccot. Ce salon regroupe sous le même toit, avec une trentaine d'exposants à disposition, la gamme complète des deux-roues. Vélos, motos et scooters électriques, qui font de plus en plus d'adeptes dans les villes romandes, auront à nouveau droit à une place de choix lors de cette manifestation qui attend quelque 6000 visiteurs. Le public pourra d'ailleurs tester les dernières nouveautés grâce à une piste d'essai.

Le comité d'organisation des championnats du monde UCI VTT & trial de Champéry (qui se tiendront du 28 août au 4 septembre 2011), Pro Velo Suisse et Pro Velo Fribourg ainsi que Les motards en folie en sont les invités d'honneur. **AS**

Granges-Paccot, Forum Fribourg, vendredi 17 h-21 h, samedi 10 h-19 h et dimanche 10 h-18 h. Programme complet et animations sur [www.motoveloshow.ch](http://www.motoveloshow.ch)

## La transparence expliquée au citoyen

**LOI SUR L'INFO.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'administration fribourgeoise est, assure-t-elle, passée à l'ère de la transparence. L'entrée en vigueur de la Loi sur l'information (LInf) offre en effet un libre accès aux documents officiels produits par l'Etat ou les communes.

Pour permettre aux citoyens de se familiariser avec ce nouveau droit, l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD) organise trois soirées d'information au public. Ces trois soirées se tiendront à Fribourg, Guin et Le Crêt, en présence de la préposée cantonale à la transparence Annette Zünzer Raemy et du préfet du lieu.

Les citoyens seront informés des modalités d'exercice du droit d'accès et auront la possibilité de poser leurs questions au sujet du principe de la transparence, mais

aussi sur ses limites. Car, comme le rappelle l'Autorité cantonale de la transparence dans son communiqué, si les documents officiels jouissent a priori d'une présomption de publicité, le législateur a néanmoins prévu une série d'exceptions. Par exemple, lorsqu'un document touche un intérêt public ou privé prépondérant.

A noter que des informations au sujet du droit d'accès ainsi que des formulaires et modèles de lettres se trouvent également sur le site internet de l'Autorité cantonale ([www.fr.ch/atprd](http://www.fr.ch/atprd)). **AS**

### LES DATES

**Lundi 28 février** à 19 h 30, hôpital des Bourgeois, salle Rossier, rue de l'Hôpital 2, à Fribourg.

**Jeu 24 mars** à 19 h 30, buffet de la Gare, Bahnhofplatz 2, à Guin (en allemand).

**Mercredi 6 avril** à 20 h, café de la Croix-Fédérale, au Village 4, au Crêt (en présence de Michel Chevalley, préfet de la Veveysse).

# Monsieur Promotion économique, c'est lui

## NOMINATION.

Le 1<sup>er</sup> avril, Jean-Luc Mossier sera le nouveau directeur de la Promotion économique du canton. Dans la ligne de mire du Veveysan: la création d'un parc technologique sur le site de Cardinal, à Fribourg.

ALAIN SANSONNENS

Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre en charge la direction de la Promotion économique du canton de Fribourg?

Aujourd'hui, le canton a devant lui des opportunités très fortes. Je vois Fribourg comme une start-up, avec des projets à mener à bien et des choses à réaliser. Ce genre de situations me plaît. C'est avec plaisir et motivation que je mettrai mon expérience dans le domaine de la haute technologie (voir ci-dessous) au service du canton de Fribourg.

A court terme, quelle est la priorité numérotée de la Promotion économique?

Que tous les acteurs concernés se rendent compte de l'opportunité que représente la création d'un parc technologique. Particulièrement d'un parc technologique qui peut offrir un environnement de croissance à des entreprises innovantes à proximité du réseau CFF!

A vous entendre, le site de la brasserie Cardinal est l'endroit rêvé pour l'implantation d'un tel parc.

Clairement, oui, car celui-ci se différencierait des parcs technologiques déjà existants en Suisse romande. Il serait en effet le premier directement connecté au réseau CFF. Je suis persuadé que la mobilité des gens, notamment dans le sec-



A 49 ans, Jean-Luc Mossier est au bénéfice d'une vaste expérience dans le domaine high-tech. Il a notamment dirigé la construction du Parc scientifique sur le site de l'EPFL. ALDO ELLENA

teur tertiaire, va de plus en plus s'articuler autour du train. La localisation du site Cardinal représente une opportunité extraordinaire. Fribourg ne doit pas passer à côté d'un tel projet.

Au fait, c'est quoi, un parc technologique?

Un endroit proche d'une source de technologie (n.d.l.r.: dans le cas présent, le plateau de Pérolles et ses hautes écoles), où on peut accueillir des projets de start-up liés à des transferts de technologie. En

général, ces nouvelles entreprises ont besoin de structures communes, car il est idiot que chacune investisse dans une salle de conférence ou un réseau informatique par exemple.

Un parc technologique permet à des sociétés, et plus généralement à des projets, de grandir vite – ou de réduire rapidement la voilure si nécessaire – dans un environnement déjà préparé, afin que les entrepreneurs puissent se concentrer sur leurs activités. Un tel parc offre aussi une image commune et une certaine crédibilité. Les initiateurs de projets peuvent également profiter de cette synergie pour travailler entre eux.

Quels sont les autres grands défis?

Aujourd'hui, la Suisse romande est en train de se structurer en une région économique qui se présente vis-à-vis de l'extérieur d'une manière cohérente, avec une taille critique suffisante. Il n'y a aucun doute pour moi: cette vision à cinq ou dix ans fait sens. Fribourg n'est pas en compétition avec Neuchâtel. Mais c'est bien la Suisse romande qui est en compétition avec Cambridge, Dublin ou Copenhague. Les Romands ont donc intérêt à travailler ensemble. Le canton de Fribourg a déjà démontré qu'il était prêt à participer à cet effort commun. Mais il devra encore trouver sa place. ■

«Fribourg ne doit pas passer à côté d'un projet de parc technologique.»

JEAN-LUC MOSSIER

## «Autant se tirer une balle dans le pied»

Jean-Luc Mossier prendra la direction de la Promotion économique du canton de Fribourg le 1<sup>er</sup> avril. Cet entrepreneur de 49 ans, domicilié à Remaufens, marié et père de quatre enfants, a, entre autres, dirigé la construction du parc technologique sur le site de l'EPFL.

«Je ne suis pas sûr que je dirigerais la promotion économique d'un autre canton, mais à Fribourg, c'est différent. Il y a plein de choses à faire», a souligné le Veveysan hier devant la presse. En particulier, un parc technologique sur le site de la brasserie Cardinal (*lire ci-dessus*). «Si Fribourg passe à côté de ce projet, autant se tirer une balle dans le pied.»

Un choix pas anodin

Le directeur cantonal de l'Economie Beat Vonlanthen n'a toutefois pas voulu s'étendre sur la question de l'achat du terrain. Les choses se passent selon le calendrier déjà annoncé, s'est-il contenté de répondre. Soit une décision à la fin mars.

Le conseiller d'Etat n'a pas souhaité non plus se prononcer sur l'influence sur le prix d'achat de certaines déclarations de membres du PDC de la ville de Fribourg souhaitant des projets plus immédiates lucratifs qu'un parc technologique. «Evidemment, les gens de Feldschlösschen (propriétaire de Cardinal) lisent les journaux.»

Le Conseil d'Etat et l'Exécutif de la ville ont pu mettre clairement en évidence la volonté de créer sur ce site des emplois à haute valeur ajoutée, a-t-il précisé. En ce sens, le choix de porter Jean-Luc Mossier à la tête de la Promotion économique n'est pas anodin.

Plusieurs cordes à son arc

Jean-Luc Mossier a été choisi parmi une cinquantaine de candidats. Ingénieur chimiste EPFL de formation, il a passé son doctorat en biotechnologie à l'EPFL Lausanne à l'âge de 26 ans et il dispose d'un master en business administration (MBA).

En début de carrière, il s'est destiné à la recherche.

Le Veveysan a ensuite occupé pendant plusieurs années différents postes de direction en Suisse et à l'étranger, dans l'industrie chimique et les technologies de l'environnement. Il a repris en 1999 la direction – sur le site de l'EPFL – de la construction du Parc scientifique dédié à la fondation d'entreprises high-tech.

Il est actuellement directeur de Business Development de Silentsoft SA à Morges. Cette société, qu'il a cofondée en 2001, est le leader du marché européen des solutions de télémétrie par internet pour la gestion d'énergie des bâtiments et pour la gestion du stockage de produits en vrac.

Jean-Luc Mossier entrera en fonction progressivement dès le 1<sup>er</sup> avril. Le Veveysan quittera ainsi en douceur sa société d'ici à l'été. Il succède à Thierry Mauron, qui s'apprête à prendre la direction du groupe St-Paul. **ATS-AS**

### EN BREF



#### SCHUMACHER

##### Le plan social est sous toit

Schumacher SA, qui avait annoncé en décembre une restructuration impliquant la suppression de 54 emplois, a dévoilé hier le contenu de son plan social négocié avec la commission du personnel. En fonction des années de service, les délais de licenciement vont de un à six mois. Des indemnités de départ, comprises entre un demi-salaire et huit salaires mensuels, seront accordées en fonction de l'âge des employés. En collaboration avec le Service public de l'emploi, le relier industriel basé à Schmitthen s'est également engagé à fournir des conseils de placement, à organiser des ateliers de candidature et à proposer des formations spécifiques aux collaborateurs licenciés. A noter que dix des 54 employés concernés ont déjà retrouvé un emploi et ne bénéficieront donc pas du plan social.

#### RER FRIBOURG

##### Coordination avec les réseaux voisins

Compte tenu de sa situation entre les RER bernois et vaudois, la mise en œuvre du RER fribourgeois doit s'appuyer sur une bonne coordination avec les réseaux voisins. D'où la mise sur pied d'un Comité d'accompagnement stratégique du projet, lequel a tenu sa première séance cette semaine, sous la présidence de Beat Vonlanthen, chef de la Direction cantonale de l'économie, indique cette dernière dans un communiqué. Objectif de cette structure: assurer la conformité des travaux avec les objectifs du Conseil d'Etat. Ce comité est composé de représentants de tous les partenaires impliqués dans le projet: Conseil d'Etat fribourgeois, entreprises de transport TPF, CFF et BLS, Office fédéral des transports et cantons partenaires Vaud, Berne et Neuchâtel.

#### UNI DE PÉROLLES

##### Conférence sur le droit des enfants

A l'invite de la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse, Jean Zermatten, ancien juge des mineurs, directeur et fondateur de l'Institut international des droits de l'enfant (IIDE) et vice-président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, donnera une conférence sur le droit des enfants de s'exprimer et d'être entendus. Ouverte au public, celle-ci se tiendra demain vendredi de 17 h à 18 h 30 à l'Université de Fribourg, boulevard de Pérolles (auditoire G140).